

Sur les pas de Georges Brassens : Montparnasse, Plaisance et Brancion

Une randonnée proposée par Netra



Randonnée n°206837

Ce quatrième et dernier tronçon de notre balade consacrée à Georges Brassens nous conduit à ses principaux lieux de vie dans Paris, dont la fameuse Impasse Florimont. On parcourt quelques passages pavés et fleuris, on traverse le parc public qui porte son nom et on finit par un morceau de l'ancienne voie de chemin de fer de Petite Ceinture.

| | | | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|---------------|
| Durée : | 2h00 | Difficulté : | Facile |
| Distance : | 6.74km | Retour point de départ : | Non |
| Dénivelé positif : | 18m | Activité : | A pied |
| Dénivelé négatif : | 28m | | |
| Point haut : | 72m | Commune : | Paris (75000) |
| Point bas : | 44m | | |

Description

Point de départ et accès : Gare Montparnasse, Place Raoul Dautry.

- Métro - Lignes 4, 6, 12, 13 ; station Montparnasse-Bienvenue. Emprunter la sortie 1 Porte Océane.

- Transilien - Ligne N (terminus). Emprunter la sortie de plain-pied sur l'esplanade.

- Bus - Lignes 28, 39, 58, 59, 82, 89, 91, 92, 94, 95, 96.

(D) De l'esplanade, tournant le dos à la gare et faisant face à la Tour Montparnasse, partir à droite. Passer devant la Porte Aquitaine (liste des villes desservies par la branche Sud-Ouest du TGV Atlantique) et traverser la Rue du Départ. Suivre cette rue à droite (tourner le dos à la Tour Montparnasse).

Après une cinquantaine de mètres, prendre à gauche la Rue du Maine. Après avoir longé un square à main gauche, tourner à droite dans la Rue de la Gaité. Suivre la rue jusqu'au bout et tourner à gauche dans l'Avenue du Maine. Au croisement suivant, prendre à gauche la Rue Froidevaux. Trouver tout de suite sur la gauche une entrée dans le cimetière Montparnasse (visite possible mais non reportée sur le tracé).

(1) Traverser la Rue Froidevaux et la suivre à droite. Prendre la 1^{ère} à droite, la Rue Auguste Mie, puis la 1^{ère} à gauche, la Rue Cels. Au bout, tourner à droite Rue Fermat. Au croisement suivant, tourner à gauche Rue Daguerre. Au feu, prendre à droite la Rue Gassendi. Croiser la Rue Liancourt et, à l'angle de la Bibliothèque Georges Brassens, tourner à droite dans le Passage Tenaille.

Déboucher Avenue du Maine et la suivre à gauche quelques dizaines de mètres. Au 1^{er} passage piétons (abri-bus), traverser l'avenue et la suivre à droite sur une centaine de mètres. À l'angle d'un hôtel, emprunter à gauche le Passage de la Tour de Vanves.

(2) Au bout, tourner à gauche dans la Rue Asseline et la suivre jusqu'à un carrefour. Prendre alors la 2^e à droite, la Rue du Château. Après une petite cinquantaine de mètres, s'engager à gauche sous un porche et suivre la Rue du Moulin des Lapins. Traverser en diagonale la Place de la Garenne et poursuivre Rue Sainte-Léonie. Au bout, tourner, à gauche dans la Rue Pernety.

Au bout, tourner à droite Rue Didot. Ignorer à droite la Rue de Plaisance et, juste avant une place avec un grand square sur la gauche, s'engager à droite dans la Rue des Thermopyles (pavée). Longer le Square Alberto Giacometti à main gauche. Quand la Rue Bauer arrive de la gauche, virer à droite puis à gauche, toujours Rue des Thermopyles.

Points de passages

- D Place Raoul Dautry - Gare de Paris-Montparnasse**
N 48.841447° / E 2.320758° - alt. 54m - km 0
- 1 Rue Froidevaux - Cimetière du Montparnasse**
N 48.837579° / E 2.323166° - alt. 70m - km 0.68
- 2 Passage de la Tour de Vanves x Rue Asseline**
N 48.835001° / E 2.322551° - alt. 72m - km 1.74
- 3 - Impasse Florimont**
N 48.83136° / E 2.316328° - alt. 69m - km 3.06
- 4 - Église Notre-Dame de l'Arche d'Alliance (Paris)**
N 48.836927° / E 2.308961° - alt. 62m - km 4.2
- 5 Rue Santos-Dumont x Villa Santos-Dumont**
N 48.832921° / E 2.304532° - alt. 60m - km 4.98
- 6 Entrée Rue Brancion - Parc Georges Brassens**
N 48.831286° / E 2.302449° - alt. 64m - km 5.45
- 7 Sortie Rue des Périchaux - Parc Georges Brassens**
N 48.830887° / E 2.296877° - alt. 64m - km 5.95
- A - Porte de Versailles**
N 48.832692° / E 2.288444° - alt. 44m - km 6.74

Au bout, prendre à gauche la Rue Raymond Losserand. A la hauteur du n°100, tourner à gauche Avenue Villemain. Au bout, longer la Place Stéphane Piobetta à main droite et arriver Rue d'Alésia, en face du n°173. Virer alors à droite à angle aigu pour suivre la Rue d'Alésia.

(3) Juste après une photo géante de Georges Brassens sur un mur et avant une station service, obliquer dans la minuscule Impasse Florimont. Aller jusqu'au fond de l'impasse (même si une barrière est fermée), le n°9 où vécut Brassens se trouve côté gauche (chats sculptés sur le mur). Revenir sur ses pas.

(3) Au sortir de l'impasse, reprendre à droite la Rue d'Alésia. Au feu, traverser la Rue Raymond Losserand et la suivre à droite.

Prendre la 1^{ère} à gauche, la Rue du Moulin de la Vierge. Traverser successivement la Rue Decrès et la Rue de l'Ouest. Emprunter ensuite une allée goudronnée qui passe au pied de hauts immeubles et fait un zigzag droite-gauche.

Déboucher Rue Vercingétorix et la suivre à droite. Au feu, tourner à gauche Rue de Gergovie. Passer sous une passerelle piétonnière puis sous le pont des voies ferrées venant de la Gare Montparnasse. Prolonger dans la Rue de la Procession jusqu'à la Place Falguière. Contourner la place par la gauche et poursuivre en face dans la Rue de la Procession.

À l'angle du n°60, virer à gauche, passer un portail et se diriger vers l'église (moderne) Notre-Dame de l'Arche d'Alliance. Pour une visite de l'église, gravir l'escalier puis redescendre de l'autre côté ; sinon, aller tout droit et passer sous le parvis de l'église.

Au bout de l'allée, traverser une rue et pénétrer en face, légèrement décalé à gauche, dans le Square d'Alleray. Virer aussitôt à gauche pour passer par une ouverture cylindrique. Traverser vers la droite un jardinet et passer sous un porche. Obliquer alors à gauche et laisser une aire de jeux à main droite. Appuyer encore à gauche pour quitter le square. Passer au pied d'un immeuble, descendre un escalier et passer un portillon.

Suivre alors la Rue Saint-Amand à gauche. Au feu, prendre à droite la Rue Labrouste. Au feu suivant, continuer tout droit. Prendre la 1^{ère} à droite, la Rue Franquet. Traverser la Rue Rosenwald et, au bout de la Rue Franquet, suivre à gauche la Rue Santos-Dumont.

(5) À la patte d'oie, aller à droite dans la Villa Santos-Dumont, jolie impasse bien végétalisée et avec de belles maisons. Revenir sur ses pas.

(5) Obliquer à droite et poursuivre dans la Rue Santos-Dumont (au n°42, ancienne maison de Georges Brassens). Au croisement, suivre en face la Rue de Villafranca. Au bout, tourner à droite, Rue Fizeau. Au bout, traverser la Rue Brancion et entrer dans le Parc Georges Brassens.

(6) Aller tout droit, laisser à main droite le "Guignol" puis une petite aire de jeux. Tourner alors tout de suite à gauche vers le buste de Brassens bien en vue au milieu d'une pelouse. A la hauteur d'une sculpture d'âne avec carriole, trouver deux escaliers, un à gauche et un à droite, et deux chemins entre les deux : suivre le chemin de gauche vers le Théâtre Monfort.

Longer le théâtre à main gauche puis obliquer à droite pour emprunter une passerelle. Au carrefour de chemins qui suit, prendre le plus à gauche. Dépasser un rucher sur la droite et longer une vigne à main droite (noter en contrebas sur la gauche l'ancienne voie du chemin de fer de Petite Ceinture). Après la vigne, virer à gauche pour rejoindre la sortie du parc.

(7) Traverser aussitôt à droite la Place Romain Gary. Effectuer un droite-gauche pour traverser la Rue de Dantzig et s'engager en face dans le Passage de la Petite Ceinture (chemin stabilisé). Passer sous un porche peint. Plus loin, prolonger sur une étroite sente goudronnée entre deux grillages. Descendre légèrement, longer un mur de briques et descendre une volée de marches.

Effectuer ensuite un gauche-droite pour gagner la Petite Ceinture du 15^e. Descendre une série d'escaliers métalliques entrecoupés de passerelles de bois. En bas, traverser la voie ferrée désaffectée et la suivre à gauche. Peu après la [gare désaffectée de Vaugirard](#), virer deux fois à droite puis descendre à gauche un grand escalier. Déboucher Rue de Vaugirard et la suivre à gauche tout droit jusqu'à la Porte de Versailles (**A**).

Pour regagner ses pénates :

- Métro - Ligne 12 (accès immédiat).
- Tram - Ligne T3a (traverser le Boulevard Victor) ou T2 (continuer au-delà et traverser entièrement la place).
- Bus - Ligne 80.

Informations pratiques

De bonnes chaussures de sport suffisent pour ce parcours urbain. Le temps indiqué est un temps de marche effective et n'inclut pas les pauses et éventuelles visites.

Nombreux bars, restaurants ou commerces sur le parcours, qui représentent autant d'opportunités de se désaltérer ou de se sustenter.

L'espace est à partager avec de nombreux usagers. On emprunte des croisements réglementés (feux tricolores, passages piétons) que, pour sa propre sécurité, il vaut mieux respecter.

Bien que le nom des rues soit quasiment systématiquement signalé sur place, un plan est toujours utile (au minimum celui qui accompagne la présente description).

Horaires des espaces publics :

Parc Georges Brassens :

- Ouverture : 08h00 en semaine, 09h00 le samedi et le dimanche.
- Fermeture : 17h45 jusqu'à 21h30 selon la saison. Voir les [horaires détaillés](#).

Passage de la Petite Ceinture et Petite Ceinture du 15e :

- Ouverture : 09h00 en semaine ; 09h30 le samedi, le dimanche et les jours fériés.
- Fermeture : 16h45 jusqu'à 20h30 selon la saison. Voir les [horaires détaillés](#).

Le nombre important de stations de métro ou de bus à proximité desquelles on passe permet d'ailleurs de l'écourter à loisir, selon son temps disponible ou son inspiration.

Randonnée effectuée par l'auteur le 19 février 2016.

A proximité

Dans cette rubrique, les points signalés sont de trois sortes : (i) lieux évoquant la vie de Georges Brassens, (ii) lieux évoquant ses chansons, dont le titre est mis en italique, et (iii) principaux autres éléments de patrimoine.

On trouve un peu partout des bancs dont on sait bien qu'ils sont mis là pour *Les amoureux des bancs publics*.

De la Gare Montparnasse (D) à la Rue Asseline (2) :

- Au 20 Rue de la Gaité, Bobino, salle de music-hall où Brassens se produisit une quinzaine de fois entre 1953 et 1976.
- La Rue Froidevaux longe le Cimetière du Montparnasse, celui-là même où dans *La ballade des cimetières*, "à quatre pas de (sa) maison", un "jeune homme de bonne tenue" se plaignait de ne pas avoir la moindre sépulture à visiter.
- Au 38 Rue Gassendi, Bibliothèque Municipale du 14ème arrondissement que Georges Brassens fréquenta assidûment pendant les années 1940 et qui porte aujourd'hui son nom.
- Passage de la Tour de Vanves.

De la Rue Asseline (2) à l'Impasse Florimont (4) :

- Rue Raymond Losserand - *Le vieux Léon*, où sont évoqués les "enfants de la Rue de Vanves", ancien nom de cette rue.
- Au 14 Avenue Villemain, devanture d'un bougnat : bar-restaurant et bois-charbon (l'établissement semble fermé) - *Chanson pour l'Auvergnat ; Brave Margot ; Le nombril des femmes d'agents ; ...*
- Rue des Thermopyles, très fleurie (en saison) et avec quelques maisons anciennes.
- Au 173 Rue d'Alésia, premier domicile de Brassens à Paris, en février 1940 (il avait 19ans), chez une tante.

De l'Impasse Florimont (4) à la Porte de Versailles (A) :

- Au 9 Impasse Florimont, maison où vécut Brassens de 1944 à 1958, chez Jeanne et Marcel. C'est également dans cette impasse qu'est né Pierre Nicolas, le contrebassiste attiré de Georges Brassens. Deux plaques à l'entrée de l'impasse rappellent cette coïncidence.
- Rue Vercingétorix et Rue de Gergovie - *La ronde des jurons*, évoquant les "Gaulois de bon aloi" qui "du franc-parler suivaient la loi".
- Au 42 Rue Santos Dumont, maison où vécut Brassens à partir de 1969.
- Parc Georges Brassens.
- Ancienne ligne de Petite Ceinture.

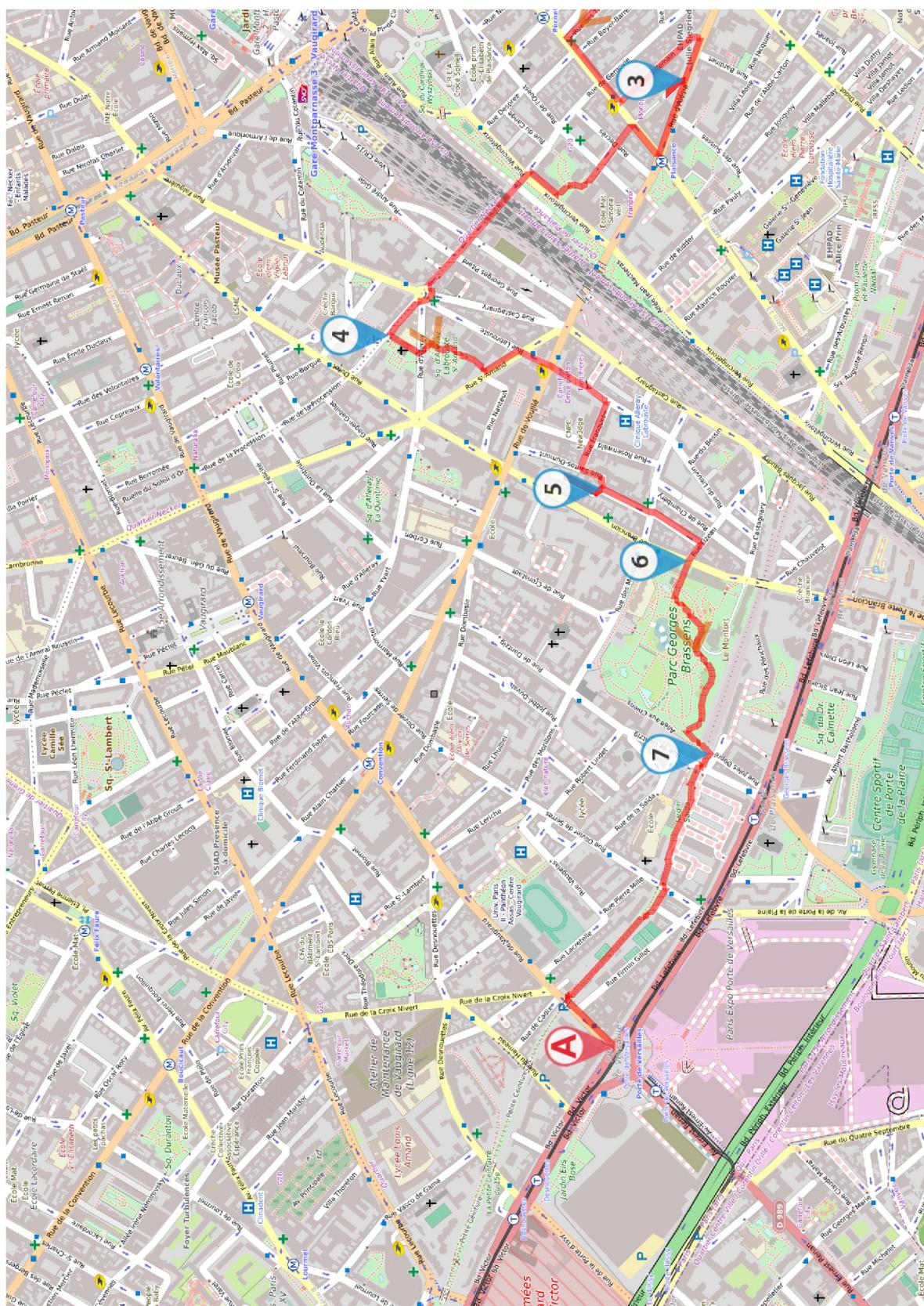
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-pas-de-georges-brassens-gare-mon/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

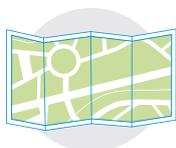
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



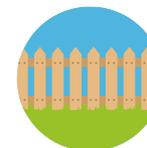
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.